

COLLOQUE EUROPÉEN SUR LA PROGRAMMATION
DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2014-2020

RÉFORME DE LA PAC :

**QUEL IMPACT DE LA POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT RURAL
SUR LA VIE DES PAYSANS ?**

12 ET 13 NOVEMBRE 2013

DOMAINE DE GAILLAC, SAUCLIÈRES (AVEYRON)




Confédération
Paysanne


FADEAR
RESEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE

www.confederationpaysanne.org
www.agriculturepaysanne.org



RÉFORME DE LA PAC : QUEL IMPACT DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL SUR LA VIE DES PAYSANS ?

Entre nouveaux textes européens sur le second pilier de la PAC, loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, et régionalisation, la politique de développement rural va être sensiblement modifiée au cours de l'année 2014. Les 12 et 13 novembre, sur le Larzac en Aveyron, nous vous invitons à venir participer aux travaux de réflexion sur les enjeux, les besoins et les outils à mettre en place dans le cadre politique et réglementaire qui nous est proposé. Écrivons ensemble ce que doit être une politique territoriale efficace aux plans économique, social et écologique.

MARDI 12 NOVEMBRE

■ 13h00 : ACCUEIL DU PUBLIC, CAFÉ D'OUVERTURE

■ 13h30 : INTRODUCTION de David Huez, porte-parole de la Confédération Paysanne Midi-Pyrénées

■ 13h45 : **TABLE RONDE QUELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL EN 2015 ?**

Avec **Cécile Dufлот** (Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement), **Laurent Pinatel** (Porte-parole de la Confédération Paysanne), **José Bové** (Vice-président de la Commission agricole du Parlement européen), **Luc Maurer** (Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt), **Vincent Labarthe** (Vice-président du Conseil Régional Midi-Pyrénées)

■ 15h45 : PRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ET DES ATELIERS THÉMATIQUES

■ 16h15 : **ATELIERS THÉMATIQUES**

1) QUELLE POLITIQUE POUR L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES ? LE CAS DES MAE

- L'importance des MAE pour les paysans
- Les MAE sont-elles un outil de développement agricole ? - Sophie Thoyer (INRA)
- Présentation des futures MAE - Jean-Baptiste Faure (DGPAAT)
- Analyse des nouvelles MAE systèmes par les paysans

QUELLES PROPOSITIONS POUR DES MAE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ?

2) QUELLE PLACE DES PRODUITS FERMIERS ET DES CIRCUITS COURTS DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

- Enjeux des produits fermiers et des circuits courts par la Confédération paysanne
- État des lieux des mesures en faveur des produits fermiers et des circuits courts financées par le Feader
- Cas concrets de produits fermiers en circuits courts en France et en Europe
- Soutien des régions aux produits fermiers et aux circuits courts - François Laurens (Conseil Régional Midi-Pyrénées) et Olivier Keller (Conseil Régional Rhône Alpes)

RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE UTILISATION DES FONDS EUROPÉENS EN FAVEUR DES PRODUITS FERMIERS ET DES CIRCUITS COURTS

3) QUEL SOUTIEN DE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL ?

- Vision de la Confédération paysanne sur le Partenariat européen d'innovation (PEI) et les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)
- Exemple de dynamiques collectives : Laurent Hazard (INRA)
- Quel apport du PEI et du GIEE à la dynamique collective ?
- Une approche européenne avec Andoni Garcia (COAG)

COMMENT CES DEUX DISPOSITIFS PEUVENT-ILS ŒUVRER AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ?

■ 18h30 : CONCLUSION DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE AVEYRON

MERCREDI 13 NOVEMBRE

■ 8h00 : ACCUEIL

■ 8h30 : **ATELIERS THÉMATIQUES**

1) QUEL RÔLE DES PETITES FERMES DANS LA FUTURE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

- Petites fermes : quelle réalité sociale, environnementale, économique ? - Jean-François Le Clanche (Agrocampus Ouest)
- Quel soutien public au développement des petites fermes ?
Prise en compte des petites fermes dans la politique de développement rural
Vision des paysans sur cette politique et son impact en France et en Europe

QUELLES MESURES DU SECOND PILIER MOBILISER EN FRANCE EN FAVEUR DES PETITES FERMES ?

2) QUELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES ZONES À CONTRAINTES NATURELLES ?

- Les dispositifs de soutien aux zones à contraintes naturelles vues par les paysans
- Analyse de ces soutiens - Marc Dimanche (CERPAM)
- Évolution des soutiens dans la nouvelle politique de développement rural - Jean-Baptiste Faure (DGPAAT)
- Le soutien aux zones défavorisées en Écosse - Norman Leask (Crofters)

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉPOND-ELLE AUX DIFFICULTÉS DES PAYSANS EN ZONE À CONTRAINTES NATURELLES ? COMMENT L'AMÉLIORER ?

3) QUELLE POLITIQUE D'INSTALLATION POUR ASSURER UN DÉVELOPPEMENT RURAL HARMONIEUX ?

- Enjeux de l'évolution de la politique d'installation : regard d'un nouveau paysan
- Articulation entre la politique d'installation et la nouvelle politique de développement rural
- Impact de la régionalisation sur la politique d'installation - Emmanuelle Laganier Jarne (Conseil Régional Languedoc-Roussillon / ARF)
- Effet de la politique d'installation française sur la vitalité du territoire ? - Bernard Mondy (ENFA Toulouse)
- Installation des jeunes dans la crise globale européenne - Javier Sanchez (COAG)

COMMENT AMÉLIORER LA POLITIQUE D'INSTALLATION DANS LE SECOND PILIER ?

■ 11h : BILAN DES ATELIERS THÉMATIQUES ET DÉBAT AVEC LA SALLE

■ 13h30 : **TABLE RONDE QUEL IMPACT DE LA RÉGIONALISATION SUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL SELON LES RÉALITÉS LOCALES ?**

Avec **Andrea Ferrante** (Coordination Européenne Via Campesina), **David Huez** (Confédération Paysanne Midi-Pyrénées), un(e) représentant(e) du Ministère de l'agriculture, **Denis Lepicier** (AgroSup Dijon / CESAER), **Emmanuelle Laganier Jarne** (Conseil Régional Languedoc-Roussillon / ARF), **François Laurens** (Conseil Régional Midi-Pyrénées), **Olivier Keller** (Conseil Régional Rhône-Alpes), **Samuel Féret** (groupe PAC 2013 / ARC 2020).

■ 16h : CONCLUSION DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

TARIFS

	Adhérents Confédération Paysanne	Extérieurs
Colloque	5 €	5 €
Repas	10 € / repas	15 € / repas
Nuitée	Prise en charge par la Confédération paysanne	À charge du participant

INSCRIPTION

DATE LIMITE : 1^{er} NOVEMBRE 2013

Le nombre de places est limité ! Inscrivez-vous dès que possible !

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement des frais de participation à envoyer :

- par courrier à : **Brigitte Jean - 104 rue Robespierre - 93170 Bagnolet,**
- par fax au : **01 43 62 80 03**
- ou par mail à : **ccollin@confederationpaysanne.fr**

COMMENT VENIR

**Domaine de Gaillac, sur le Causse du Larzac, près de La Couvertoirade
12230 Sauclières (Aveyron - France) - www.arnalgaillac.com**

Départementale 55 au km 8,5 - Coordonnées GPS : N 43° 56,36 - E 003°, 20, 18

DEPUIS LE SUD (MONTPELLIER):

En voiture : autoroute A75, sortie 49 Le Caylar.

Avant de rentrer dans le village, prenez à gauche, direction La Couvertoirade par la RN9. 2 km plus loin, tournez à droite, direction La Couvertoirade par la D142 (qui va devenir la D55 en Aveyron). À la Couvertoirade, laissez l'entrée du village à droite et roulez sur la D55 (direction Nant et les Gorges de La Dourbie) sur 4 km, puis tournez à droite à hauteur du hameau de Cazejourdes, direction Le Domaine de Gaillac, il vous reste 2,5 km.

Depuis la gare SNCF : tramway ligne 3 (ou 1) jusqu'à l'arrêt Mosson

À Mosson : bus ligne 381 direction Millau - Arrêt au Caylar

DEPUIS LE NORD (MILLAU):

En voiture : autoroute A75, sortie 48 direction La Couvertoirade.

Faites le tour du rond-point, passez le pont par-dessus l'autoroute et roulez sur la D7. Vous allez traverser La Blaquèrerie, puis toujours par la D7 (environ à 10 km de l'autoroute), vous tournez à droite direction La Couvertoirade par la D55. à 1,5 km sur la D55, vous tournerez à gauche à hauteur du hameau de Cazejourdes, direction Le Domaine de Gaillac il vous reste 2,5 km.

Depuis la gare SNCF : bus ligne 381 direction Montpellier - Arrêt au Caylar

Horaires des cars sur www.herault-transport.fr/fiche_horaire/sept/301_381.pdf

NAVETTES SPÉCIALES DEPUIS LA GARE DE MONTPELLIER:

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

05 65 67 44 98

confaveyron@wanadoo.fr

www.confaveyron.org

COLLOQUE SOUTENU PAR :

